

VERSAINVILLE (*Calvados*)

Château

Croisées

Entre 1720 et 1730



A l'évidence, un grand dessein était prévu au château de Versainville, édifié entre 1720 et 1730, mais seuls furent réalisés le corps central, la galerie et le pavillon au nord. Au début du XX^e siècle, une seconde galerie vint le compléter au sud mais n'acheva pas l'ambitieux programme. Ce château conserve nombre de ses croisées d'origine mais toutes ont été remaniées plus ou moins. L'ensemble permet cependant d'avoir une idée très précise de leur conception initiale. Nous étudierons en détail une des croisées de l'étage du pavillon dont la caractéristique la plus originale était de posséder des contrevents brisés et analyserons rapidement les portes-fenêtres du corps central qui conservent des espagnolettes particulièrement intéressantes¹.

La croisée de l'étage du pavillon²

La menuiserie

Le bâti dormant

Il est composé de deux montants de grande largeur sur lesquels nous reviendrons dans le chapitre consacré aux contrevents, d'une traverse haute cintrée, d'une traverse d'imposte et d'une pièce d'appui. Les montants ont une noix qui borde une grosse baguette et permet d'obtenir une bonne étanchéité des profils verticaux. En partie haute, la traverse cintrée présente un retrait extérieur qui devait être lié à l'installation des contrevents. Son extrados a été complété par deux cales triangulaires afin d'augmenter sa hauteur (plans n°1 et 2). La traverse d'imposte conserve un profil très usité au XVII^e siècle en Normandie : un tore séparé par un filet³. La pièce d'appui a été totalement refaite et les travaux menés à ce niveau lors de l'occupation du château en colonie de vacances durant toute la deuxième moitié du XX^e siècle ne permettent guère de faire des observations sûres. A l'intérieur, l'allège montre une saillie sur le plan de la croisée de quelques centimètres et, à l'extérieur, l'appui en pierre ne présente aucune pente. Il faut monter à



*Fig. E.1. Château de Versainville à la fin du XIX^e siècle (carte postale)
L'aile sud n'est pas encore édifiée et les contrevents sont conservés en partie*

l'étage supérieur et analyser une fenêtre non remaniée pour comprendre la disposition initiale des appuis (fig. 3.5). A l'instar des croisées antérieures d'une vingtaine d'années de l'Hôtel-Dieu de Bayeux (étude n°14001) et de l'ancien presbytère de Laize-la-Ville (étude n°14008), la pierre d'appui a une saillie à l'intérieur et un petit relevé. La croisée est donc posée devant ce relevé qui fait barrage aux infiltrations d'eau. Ce système ingénieux, en attendant la mise au point des pièces d'appui sur rejingot, était encore employé sur les bâtiments conventuels de

- ¹ Le relevé sur site a été réalisé en 2012 et l'étude initiale publiée en 2013. Une nouvelle visite du château en novembre 2014 et l'observation des fenêtres du deuxième étage du pavillon auquel nous n'avions pas eu accès nous a permis d'observer un appui de fenêtre non remanié et de proposer une nouvelle restitution d'une pièce d'appui (plans n°1, 2 et 4 modifiés).
- ² Elle est située en façade ouest, à l'angle nord-ouest, et éclaire la cage d'escalier (fig. 1.5).
- ³ C'est le cas au château d'Outrelaise à Gouvix (étude n°14007), à l'ancien Hôtel-Dieu de Bayeux (étude n°14001) ou à l'abbaye Saint-André-en-Gouffern à la Hoguette (étude n°14006).

Fig. E.2. Château de Versainville
 « La Normandie pittoresque et monumentale »,
 Calvados, 2^e partie, Le Havre, 1895, p. 54
 L'aile sud est construite. Les contrevents sont
 conservés dans certaines fenêtres.
 Source gallica.bnf.fr



l'abbaye de Juaye-Mondaye édifiés dans les années 1730. Les pièces d'appui des croisées de la galerie (fig. 3.7) ont une section rectangulaire sur laquelle est cloué un quart-de-rond. Vu la conception de l'appui en pierre, le quart-de-rond n'était pas nécessaire et a pu être ajouté pour réparer ou limiter la dégradation de la sous-face de la pièce d'appui qui restait vulnérable aux infiltrations d'eau.

Les vantaux vitrés

Ils sont composés d'un bâti assemblé à tenons et mortaises. Il est à noter que seules les mortaises des battants du côté des fiches sont traversées pour leur assurer un meilleur maintien. Les chevilles des assemblages sont décalées. Sur les vantaux du haut, les jets d'eau ont été ajoutés postérieurement. Sur ceux du bas, ils ont été entièrement refaits. Nous verrons plus loin que ces vantaux ne possédaient probablement pas de jets d'eau. Les battants du milieu sont à double chanfrein. Les petits-bois sont moulurés d'un tore en demi-rond à l'intérieur et d'un tore très plat à l'extérieur facilitant l'écoulement des eaux⁴. Au regard de la faible profondeur de la feuillure, les carreaux étaient vraisemblablement posés au papier. Les moulures sont raccordées à l'onglet, mais s'interrompent au droit des bâtis. Très curieusement, les carreaux sont montés en rainure sur les bâtis. Ce procédé, dont nous ne connaissons pas d'autres exemples, en simplifie la fabrication.

Les contrevents brisés

Aucun contrevent ne subsiste. Leur ancienne présence est toutefois visible par la largeur inhabituelle et importante du cochonnet (saillie verticale du bâti dormant sur les tableaux de la fenêtre) et par des entailles sur ce dernier montrant que les contrevents étaient fixés sur le bâti dormant. Le Centre de recherches sur les monuments historiques a relevé des contrevents de ce type au château de Montgothier à Isigny-le-Buat (Manche), datables des mêmes années, où ils sont montés simplement à recouvrement sur le dormant et ferment par des verrous. Le système était ici plus élaboré. Il a d'ailleurs perduré et nous pouvons encore l'observer facilement sur des croisées des siècles suivants. Ce type de contrevent est décrit par Henri-Louis Duhamel du Monceau dans son *Art du Serrurier*, publié en 1767. Nous reproduisons ici *in extenso* les explications de l'auteur⁵ que nous illustrons par un châssis du XIX^e siècle provenant de Caen (fig. E.3).

« De quelques façons de fermer les Contrevents.

A la campagne, sur-tout aux croisées du rez-de-chaussée qui donnent sur les parcs, on désire quelquefois avoir des contrevents qui rendent les appartements plus sûrs contre les voleurs, se qui protègent les croisées qui sans cela restent exposées aux injures de l'air, même pendant l'absence des Maîtres ; la plupart de ces contrevents sont ferrés avec des pentures qui sont clouées sur les contrevents, et des gonds scellés dans les pierres de taille qui forment le tableau ; de cette façon toute l'eau qui coule le long du mur, tombe sur le contrevent, qui pourrit quoique souvent on ait la précaution de mettre au haut des contrevents une emboîture de chêne qui résiste mieux à la pourriture que le bout des planches de sapin dont est formé le contrevent. Il est mieux de ferrer les contrevents par en bas avec un pivot coudé qui aboutisse à une crapaudine scellée dans l'appui, et de mettre en haut une penture coudée pour que le contrevent étant fermé, il entre dans l'embrasure de la croisée, et qu'il soit un peu à l'abri de la pluie. Comme on veut que les contrevents paraissent le moins qu'il est possible quand ils sont ouverts, on les peint en blanc sur le côté qui alors se montre en dehors ; et comme d'un autre côté on trouve agréable que les baies des



Fig. E.3. Caen, immeuble du XIX^e siècle
 Croisée du rez-de-chaussée
 Ici le cochonnet est limité et les feuilles sont repliées sur le tableau et la façade, au contraire de Versainville (cochonnet de 65 mm pour replier les feuilles en tableau)

4 Pour des profils de ce type, voir entre autres les croisées de l'ancien évêché de Tréguier (étude n°22002) et de l'abbaye Saint-André-en-Gouffern à la Hoguette (étude n°14006).
 5 H.-L. Duhamel Du Monceau, *Art du serrurier*, 1767, pages 119 à 121.

croisées soient marquées quand les contrevents sont fermés, on peint en brun l'envers du contrevent, ou la face qui se montre ; moyennant cette attention, les contrevents paraissent peu quand ils sont ouverts ; et quand ils sont fermés, l'ouverture des croisées se distingue bien des murs. Pour tenir ces contrevents fermés, on ne peut pas se servir de crochets, parce que les châssis à verre sont maintenant à noix ; mais les Serruriers ont imaginé différents moyens qu'ils ont variés suivant les circonstances, et qui la plupart produisent assez bien ce qu'on désire.

Les contrevents dont nous venons de parler sont fort bons ; mais ils ne font pas aussi propres que ceux qui sont ferrés sur le dormant de la croisée, et qui s'appliquent immédiatement sur le châssis à verre ; ces contrevents ont à l'ordinaire deux vantaux, et chaque vantail se plie en deux ; quand les murs ont assez d'épaisseur, le contrevent ainsi brisé n'excède point, quand il est ouvert, le tableau de la croisée ; mais quand le mur n'a pas assez d'épaisseur relativement à la largeur des croisées, on forme la brisure de façon qu'elle se trouve sur l'angle du tableau, et une partie du contrevent se replie en de-hors sur le mur ; quand le contrevent est fermé, il doit s'appliquer exactement sur le châssis à verre : il reste à savoir maintenant comment avec des châssis à verre qui sont à noix, on peut tenir les contrevents fermés. C'est ce que nous allons expliquer le plus clairement qu'il nous fera possible.

L'espagnolette n'a aucun rapport avec le contrevent, ainsi elle est faite à l'ordinaire. Comme les contrevents sont brisés, ils sont garnis dans leur hauteur de trois pentures reçues dans trois gonds à pointe qui entrent dans les montants du dormant, et à l'endroit de la brisure elles ont une charnière comme une fiche à broche ; l'extrémité de ces pentures s'étend jusqu'au bord du contrevent, et les bords sont taillés en chanfrein, afin que les deux vantaux puissent rentrer d'environ un demi-pied dans l'intérieur de la chambre, lorsque les châssis à verre sont ouverts ; c'est pour cette raison que les contrevents ne portent pas jusqu'à l'appui ; ils se terminent par en bas à la hauteur du jet-d'eau du châssis à verre : on retire donc en dedans les deux vantaux du contrevent dont les bords s'éloignent l'un de l'autre, d'autant plus qu'ils entrent davantage dans la chambre pour la même raison qu'ils s'éloignent quand on les pousse en dehors pour les ouvrir. Or il y a sur le montant du châssis à verre qui porte la gâche de la noix, six crochets qu'on place pour plus grande solidité à la hauteur des bandes des pentures des contrevents, et trois de ces crochets ont leur croc à droite, et les trois autres ont leur croc à gauche. Supposons maintenant qu'on a tiré en dedans de la chambre les deux vantaux des contrevents, et que pour la raison que nous avons dite, il s'en faut d'une certaine quantité que les bords ne se touchent ; on pousse les châssis à verre dans leur baie pour les fermer à l'ordinaire ; les crochets passent entre les bords des deux vantaux du contrevent ; et continuant à pousser les châssis à verre, on pousse en même temps les contrevents, dont les bords se rapprochent d'autant plus qu'ils sont plus près d'être dans le plan de la croisée ; ils s'engagent ainsi sous les crochets qui les retirent, et empêchent qu'on ne les puisse ouvrir jusqu'à ce qu'ayant ouvert les châssis à verre, et ramené les contrevents en dedans de la chambre, les bords des vantaux du contrevent s'écartent, et se dégagent des crochets qui sont sur le montant du châssis à verre ; alors ayant ouvert les châssis à verre, on pousse en dehors les contrevents.

Comme ces contrevents s'appliquent très-exactement sur les châssis à verre, il faut qu'ils s'ouvrent de toute la hauteur parce que l'épaisseur de l'imposte, s'il y en avait un, ne permettrait pas d'en faire usage. Comme le contrevent se termine au-dessus du jet-d'eau du châssis à verre, ce qui est nécessaire pour qu'il entre dans la chambre, ce jet-d'eau semble fait pour le contrevent lorsqu'il est fermé. On pourrait placer les crochets du châssis à verre à la hauteur qu'on voudrait ; ils ne retiendraient pas moins les contrevents : mais il est mieux qu'ils se rencontrent sur l'extrémité des pentures. On a coutume de mettre sur les contrevents aux endroits où se rencontrent les crochets, un morceau de fer recourbé, ou une espèce de gâche qui les recouvre, et qui empêche qu'avec une pince on ne puisse les rompre. »

Le bâti dormant de Versainville a six entailles sous la traverse d'imposte et quatre au-dessus. La croisée avait donc deux contrevents en partie haute et deux en partie basse. Le menuisier ayant cherché à adapter les contrevents brisés sur l'ensemble de la croisée malgré la traverse d'imposte, on peut penser que cette technique était d'un emploi récent et qu'elle n'avait pas encore atteint sa maturité. Situés à près de 3,5 mètres de hauteur, ceux du haut sont quasi inaccessibles. Ils n'ont donc pas d'arrêt pour les retenir contre les tableaux et on peut s'interroger sur la façon dont ils étaient manœuvrés. De plus, le couverture de la fenêtre en arc surbaissé posait inévitablement un problème pour adopter ce type de contrevent. Nous n'avons aucune certitude sur le traitement de cette partie qui ne pouvait pas leur être solidaire pour pouvoir les replier sur les tableaux, mais le retrait de la traverse haute du dormant (fig. 3.2) était probablement là pour maintenir une partie fixe au-dessus des contrevents (suivant plan n°5). En revanche, nous n'avons aucune explication sur les traces de fixation en fer (clous ?) visibles sur les deux vantaux vitrés (fig. 2.1 et 3.2).

La fenêtre centrale du pavillon conserve heureusement un arrêt à tourniquet en fer forgé qui donne des indications sur les contrevents anciens (fig. 2.3). L'épaisseur libre (65 mm) entre le tableau et le tourniquet confirme que les deux feuilles étaient rabattues l'une sur l'autre. Les niveaux supérieurs de la broche de fixation de l'arrêt et du dessus de la pièce d'appui sont distants de seulement 8 mm. On peut donc penser que les vantaux vitrés n'avaient pas de jet d'eau. Cette hypothèse pourrait être confirmée par l'analyse des portes-fenêtres du corps central qui n'en possèdent pas non plus (fig. 4.5). Quant à la fermeture des contrevents, elle n'utilisait pas la technique de Duhamel du Monceau. Pas de crochets, mais deux gorges le long de la cote extérieure (partie saillante formant couvre-joint) permettaient de maintenir les contrevents sur toute leur hauteur (plan n°4).



Fig. E.4. Château de Versainville
Croisée du pavillon (targette supérieure)
A droite de l'axe de fermeture, on remarque le spectre de la platine à panaches (sous la peinture) et l'emplacement du pêne rebouché par une cale en bois.
A gauche, on devine l'emplacement de la gâche éliminée.

La serrurerie

Les organes de rotation

La rotation des vantaux vitrés est assurée par des fiches à deux ailes, à cinq nœuds et à broche amovible (fig. 3.1). Il faut noter que leur montage sans gorge ne permettait pas le démontage des vantaux. L'absence de cette gorge est cependant logique avec la datation des croisées.

Les organes de fermeture

Les vantaux du haut ont heureusement conservé en partie leur serrurerie ancienne. Ils ferment par un loquet à ressort à clenche coudée (fig. 3.3 et plan n°6)⁶. L'emploi d'un loquet sous cette forme est inhabituelle, mais ingénieuse. Sa platine est agrémentée d'un panache. Les vantaux du bas présentent aujourd'hui une crémone en fonte ajoutée ultérieurement. A l'origine, le vantail droit fermait par deux targettes encoisonnées. Sous la peinture, le spectre de la platine à panaches de la targette du haut est encore visible (fig. E.4). Par contre, nous n'avons pas pu identifier le système qui condamnait le vantail gauche. Il s'agissait sans aucun doute de verrous verticaux à queue.

Les portes-fenêtres du corps central

Les trois portes-fenêtres dominent le perron oriental du corps central⁷. Leur conception identique aux croisées permet de les rattacher à la même période. On notera que leurs traverses basses n'ont pas de jet d'eau (fig. 4.5), mais c'est leur système de fermeture qui nous intéresse plus particulièrement.

Nous avons vu que les croisées fermaient traditionnellement par des targettes et sans doute des verrous verticaux. Pour simplifier la condamnation des vantaux, certains édifices de cette époque utilisaient des verrous doubles constitués d'une tringle terminée par un crochet en partie haute et un pêne en partie basse. La translation de la tige assurait l'ouverture ou la fermeture des deux vantaux et éventuellement celle des volets. Le système peut paraître intéressant, mais il était probablement difficile à manœuvrer dès lors que les bâtis se voilaient quelque peu.

A Versainville, la porte-fenêtre du milieu ferme traditionnellement par des verrous verticaux. Leur facture est assez hétéroclite et on peut penser qu'il s'agit d'un remaniement. Par contre, les deux autres ferment par des espagnolettes à agrafes. Si leur emploi est bien documenté pour Paris⁸ où elles ont fait l'objet d'une étude précise qui montre qu'elles apparaissent à la fin du règne de Louis XIV, la situation hors de la capitale est plus difficile à établir. Hormis quelques modèles primitifs et parfois compliqués décrits par Duhamel du Monceau dans son *Art du Serrurier*, les espagnolettes qui nous sont parvenues se présentent sensiblement sous la même forme⁹. Il s'agit d'une longue tige ronde munie à chacune de ses extrémités d'un crochet arrêté par un tourillon dissimulé dans une boîte entaillée dans les traverses du bâti dormant. Cette tige est fixée par des lacets boulonnés, ou plus rarement pointés, qui sont fixés sur la tringle par des gorges ou des embases moulurées. Cette tringle est mise en rotation par une poignée en forme de lyre.

Ici, les poignées n'ont pas encore le profil classique en lyre, mais une forme en doucine allongée qui n'est pas sans rappeler celle des embases de pêne des verrous à queue¹⁰ (fig. 4.3). Les attaches, en forme de pontet posé à plat, ne sont pas maintenues par des gorges pratiquées dans la tringle ou par des embases moulurées, mais par des changements de section de la tringle. De part et d'autre de la poignée, la section est quasiment carrée et devient ronde au niveau des pontets (fig. 4.2). Sur la figure 4.3, on remarque que le pontet du haut n'est pas à son emplacement d'origine. Ce dernier se voit sous la peinture actuelle et par le changement de géométrie de la tige. En partie basse, les espagnolettes ont un crochet mal adapté à l'ouverture de ce type d'ouvrage (fig. 4.3). Elles adopteront d'ailleurs plus tard un verrou coulissant sur la tringle. En partie haute, le crochet ne s'engage pas dans une boîte, mais dans une gâche ou un « tenon » saillant (fig. 4.3).

Toutes ces caractéristiques semblent indiquer que les espagnolettes à agrafes du château de Versainville font partie des premiers essais faits dans la région. Cette hypothèse est également renforcée par l'analyse de quelques espagnolettes subsistant dans l'aile orientale des bâtiments conventuels de l'ancienne abbaye aux Hommes à Caen (fig. E.5). Ses façades sont achevées en 1713, sa couverture en 1715 et ses travaux d'aménagement intérieurs en 1726¹¹. On peut donc situer ses croisées aux alentours de 1720. La facture de leur espagnolette est quasi la même que celle du château de Versainville. La tringle est maintenue par une tige de section variable qui maintient les pontets. Les crochets sont bloqués par des tenons saillants et la poignée n'a pas une forme en lyre, mais une simple tige terminée par un bouton plat. D'autre part, la poignée n'est pas encore alignée sur un petit-bois.

A Versainville, les espagnolettes sont réservées aux seules portes-fenêtres, les croisées conservant des targettes et probablement des verrous à queue. Leur emploi semble donc encore très limité. A la même époque, le château de Sébeville utilise des verrous doubles, système qui s'avère peu pratique à l'usage, mais qui lie les deux verrous verticaux pour simplifier la manœuvre et permet également la fermeture des volets. Notons que les deux modèles d'espagnolettes étudiés ici fonctionnent sans volets intérieurs.

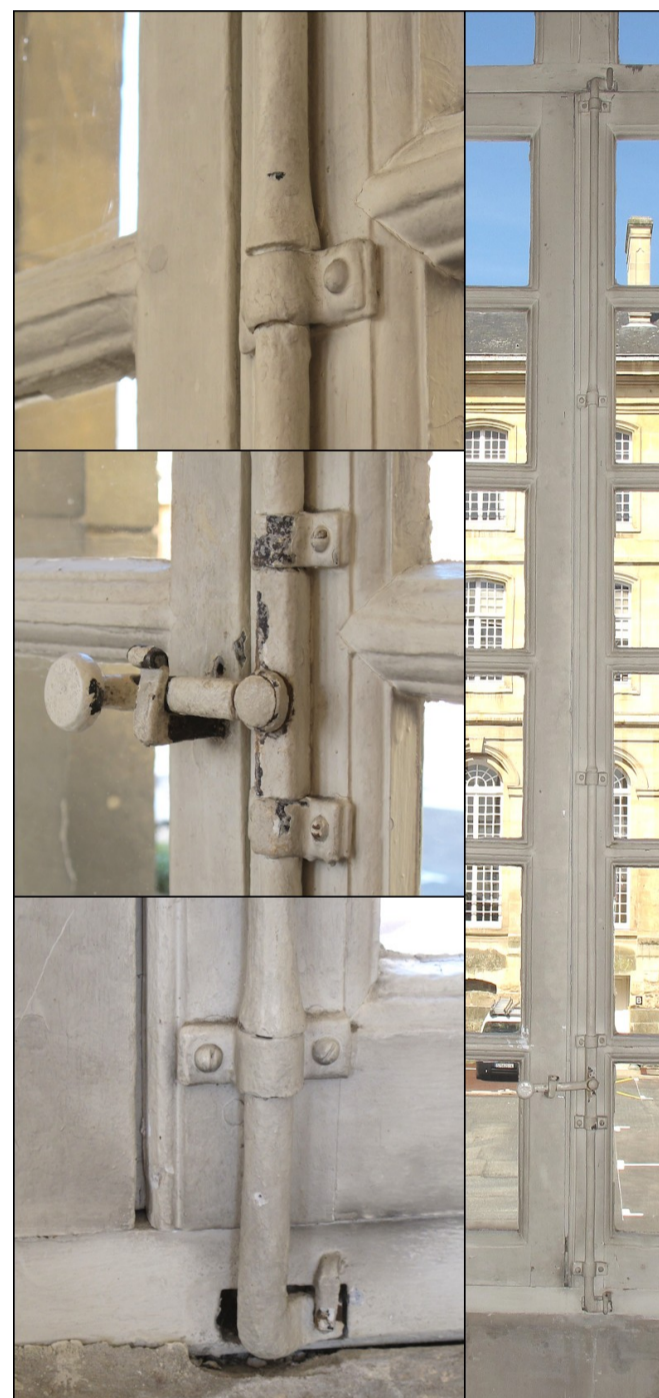


Fig. E.5. Caen, abbaye aux Hommes
Croisée de l'aile orientale

6 La grande hauteur de la croisée ne nous a pas permis de faire un sondage pour vérifier la présence d'un second loquet en partie haute.

7 Hormis le pavillon, toutes les menuiseries extérieures du château ont été repeintes récemment. Il était donc impossible de faire des sondages pour analyser plus précisément les dispositions anciennes sur ces trois ouvrages comme sur les autres.

8 *Fenêtres de Paris : XVIIe et XVIIIe siècles, Cahier de la Rotonde, n° 18, 1997 (catalogue de l'exposition organisée par la Commission du Vieux-Paris à la Rotonde de la Villette, 22 janvier-20 avril 1997).*

9 Pour des espagnolettes de facture classique, voir les études de Sées (n°61003), de la Hoguette (n°14006) ou de la région d'Alençon (n°61010).

10 Pour un exemple, voir les croisées de l'hôtel de Lantivy à Château-Gontier (étude n°53004)

11 H. Couzy, *Saint-Etienne de Caen - Bâtiments monastiques* dans Congrès archéologique de France, 132e session, 1978, p. 101.

Datation

C'est François-Joseph de Marguerit (1676-1760), seigneur de Guibray, de Maizières et de Versainville qui décide la construction d'un nouveau château à proximité de l'ancienne résidence de sa famille. François Joseph est nommé Président de la Cour des Comptes, Aides et Finances de Normandie en 1711¹². Les travaux sont achevés depuis quelque temps lorsque, en 1730, il s'installe dans sa nouvelle demeure, avec sa seconde femme, Marie-Thérèse de Chaumont. En 1731, les seigneuries de Maizières, Guibray et Versainville sont érigées en marquisat par lettres patentes du roi Louis XV. Le corps central, la galerie et le pavillon qui le prolongent au nord sont donc édifiés sensiblement entre 1720 et 1730. Quant à l'aile sud, elle a été ajoutée à la fin du XIXe siècle (fig. E.2).



Fig. E.6. Le château de Versainville. Le vestibule.

Les techniques mises en œuvre à Versainville sont représentatives de cette période. Les croisées ont abandonné la division en compartiments, mais adoptent une traverse d'imposte pour les plus hautes. Elles optent également pour des carreaux de verre, mais la façon d'assembler leurs petits-bois demeure quelque peu élémentaire. En matière d'étanchéité, les battants de rives ont un profil en noix performant, mais les vantaux vitrés n'ont toujours pas de jets d'eau. Une grande nouveauté par contre, les croisées abandonnent les volets intérieurs au profit de contrevents brisés ferrés sur le bâti dormant. Une autre nouveauté est l'emploi d'espagnolettes, mais il est encore réservé aux seules portes-fenêtres, les croisées conservant des verrous et des targettes. Malgré les modifications, les croisées de Versainville constituent des témoins importants pour comprendre l'évolution des châssis de fenêtres aux alentours de 1720.

Situation



Documents annexés

- Planche n°1 : Edifice
- Planche n°2 : Croisée A du pavillon
- Planche n°3 : Croisées diverses
- Planche n°4 : Porte-fenêtre
- Plan n°1 : Elévation intérieure
- Plan n°2 : Elévation extérieure
- Plan n°3 : Sections horizontales
- Plan n°4 : Sections horizontale et verticale
- Plan n°5 : Sections verticales
- Plan n°6 : Serrurerie

Restitution de la clôture

Nous n'avons pas reproduit sur les plans les éléments ajoutés ultérieurement : jets d'eau et crémone. Sur l'élévation extérieure, les contrevents n'ont pas été restitués, leurs caractéristiques détaillées n'étant pas connues. On peut toutefois en comprendre le fonctionnement grâce aux sections sur lesquelles leur contour a été restitué et aux photos de l'immeuble de Caen. La pièce d'appui originale a été restituée (plan n°4) d'après le profil relevé sur une croisée de la galerie (fig. 3.7) et les observations de l'appui d'une croisée du deuxième étage du pavillon (fig. 3.5).

12 D'après une note de 2007 du Comte Jacques de La Rochefoucauld, propriétaire du château (document consultable à la Direction régionale des affaires culturelles de Normandie).